



## ► LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et tous,

Nous voici donc au début d'une période estivale qui j'espère se passera au mieux pour vous tous. Les bars, les restaurants peuvent enfin accueillir du public, les fêtes votives et de quartiers vont reprendre et la convivialité, cette valeur qui m'est si chère, est enfin et à nouveau, d'actualité.

À tous ceux qui directement ou indirectement, ont leur activité liée au tourisme, je souhaite évidemment une excellente fréquentation de notre région et plus particulièrement de notre commune pour l'été qui s'annonce; aux autres professionnels un redémarrage de l'économie après les mois longs et difficiles que nous venons de traverser et enfin aux plus jeunes, nos scolaires, nos étudiants, la réussite à l'issue d'une seconde année tellement perturbée et perturbante pour eux.

Le printemps a été pluvieux après un hiver bien enneigé. En retour nos paysages sont superbes et il est bon de constater que les français dans leur ensemble reprennent goût à découvrir leur propre pays et entre autres donc, notre département. De la neige, de l'eau, une nature resplendissante, un renouveau du tourisme vert... Les projets menés par mon équipe et moi-même sont donc en parfaite adéquation avec ces différents éléments et je suis convaincu que la future microcentrale au sujet des énergies renouvelables, le réseau d'aspersion qui lui est lié pour ce qui est d'une gestion sérieuse et contrôlée de la ressource en eau et enfin l'embellissement et la sécurisation de la traversée du village en ce qui concerne l'attrait touristique et l'agrément pour tous de notre commune, seront des réalisations des plus pertinentes. Ces dossiers, lourds, avancent et sont menés avec sérieux et esprit de dialogue et d'écoute par ceux qui les ont en main dans mon équipe ainsi que par le personnel communal dont je tiens à souligner le dynamisme et l'implication. Si cette phase n'est peut-être pas toujours la plus spectaculaire, elle régit cependant à un aboutissement économiquement avantageux pour les finances locales et techniquement fiable quant à la réalisation et l'utilisation qui sera faite de ces projets afin qu'à terme nous soyons tous fiers, chacun à notre niveau, de ces réalisations.

La vitalité d'un village, elle est en grande partie liée à sa jeunesse. C'est avec beaucoup de plaisir que j'accueille donc la nouvelle, en principe et en fonction de l'effectif le jour de la rentrée des classes, de l'ouverture d'une classe supplémentaire, au sein de notre école.

Une sixième classe en plus du service de garderie... Les locaux actuels se font étroits et une étude est donc lancée pour réaliser un agrandissement du groupe scolaire. S'il faudra un temps faire au mieux pour accueillir tout ce petit monde dans des conditions optimales, ce dynamisme de la démographie châteauroussine me ravit.

L'été est là. Je vous souhaite à tous la réussite dans vos entreprises ou activités diverses ainsi que beaucoup de joie et de bonheur en cette période qui prête aux retrouvailles, au grand air et aussi, cela fait du bien parfois, surtout après ces mois anxieux, à l'insouciance.

Jean-Marie BARRAL



(Source : Parc National des Écrins)

## ► ATTENTION : PLANTE TOXIQUE !

Le vendredi 18 juin 2021 les agents du Parc ont détruit un pied de Berce du Caucase sur le parking des Muandes dans le vallon du Rabioux.

L'*Heracleum mantegazzium* est une ombellifère géante, invasive et toxique.

D'une hauteur avoisinant les 3 mètres, ses feuilles peuvent mesurer 1 mètre de long et sa tige pas loin de 10 cm de diamètre. Cette dernière est légèrement tachetée et hérissée de « poils » raides.

La sève de cette *Apiaceae* est phototoxique, c'est-à-dire qu'elle provoque des brûlures de l'épiderme, aggravées par une exposition au soleil. Les traces peuvent persister plusieurs années.

Il existe un risque important de dispersion de cette plante sur le bord des routes, pistes, des rivières ou dans les prairies abandonnées. C'est pourquoi il est important de la détruire mécaniquement avant la montée en graine.

Elle peut fleurir de mai à août. L'éradication de cette plante nécessite un équipement approprié.

**Si vous observez des spécimens au cours de vos sorties, prévenez-nous (maison du Parc : 04-92-43-23-31). ■**

## ► RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT MARCELLIN



(Source : Académie Aix-Marseille)

Nous le savons tous, l'Église de Saint Marcellin a besoin d'être rénovée pour retrouver sa beauté d'autrefois et sauvegarder de façon durable cet héritage historique.

Les tableaux majeurs ont déjà bénéficié d'une restauration de qualité et nous attendons le retour prochainement du dernier, le « Christ en Croix ».

Une étude détaillée des travaux à réaliser a été menée par la commune avec un architecte des Monuments Historiques. Avec le travail fourni, nous avons décidé de définir des tranches de travaux : de la plus urgente à la moins urgente.

La prochaine étape est donc de commencer ces travaux de rénovation sur

la structure même. Ils débiteront par une mise hors d'eau de la façade Nord-Ouest qui est la plus impactée par les pluies et les ruissellements d'eau. Concrètement, des études hydrogéologiques nous permettront de savoir si la mise en place d'un drain est nécessaire. Il se peut aussi qu'une galerie drainante existe déjà ! Seules les études de sol nous le diront.

Comme vous pouvez vous en douter, ces travaux ont un coût. Un coût très élevé. C'est aussi pour cela que nous allons faire plusieurs tranches. Il est impossible de tout faire en une seule fois, les finances communales ne pourraient le supporter.

Ce projet est un projet collectif d'engorgement et nous avons besoin de

chacun de vous pour le réaliser : pour en parler autour de vous, pour motiver d'éventuels partenaires, mécènes, pour participer aux manifestations qui auront lieu dans ce lieu, pour faire un don, etc...

La commune sera partie prenante du projet, que ce soit dans le suivi ou pour le financement. Nous allons faire appel à la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), au département des Hautes-Alpes, à la Région SUD mais aussi à la Fondation du Patrimoine pour nous accompagner dans cette grande restauration.

Nous comptons aussi sur votre implication et en particulier sur votre soutien financier. Chacun peut participer à la hauteur de ses moyens. Le moindre euro récolté nous permettra d'avancer.

Cette Église fait partie de notre village, elle rayonne sur la vallée et est chargée d'Histoire. Nous ne pouvons pas la laisser dans cet état. Il est urgent de commencer les travaux car ceux-ci seront longs et complexes.

Pour dynamiser ce projet, nous aurons l'occasion de nous retrouver dans cet édifice autour d'une célébration, d'un concert pour faire parler de l'Église de Saint Marcellin.

Si vous avez eu l'occasion de venir à la Nuit des Églises qui a eu lieu à Saint Irénée, vous avez déjà pu entendre parler de ce beau projet.

Toute l'équipe d'En Direct de Châteauroux-les-Alpes vous dit à très bientôt sur le sujet ! ■



(Source : Anouk Sirron)

## ► UN TOTEM VTT SUR LA PLACE DU VILLAGE

Vous l'avez sûrement aperçu, il y a un TOTEM VTT sur la place ! Il s'agit de la boucle des Pinées.

**Distance totale :** 13.6 km pour un dénivelé positif de 610 m.

Ce tracé balisé vous permettra de découvrir la vallée du Rabioux, la forêt des Pinées et plusieurs hameaux de Châteauroux-les-Alpes.

Ce parcours est accessible en VTT classique ou en vélo électrique.

**Pour plus d'informations**, vous pouvez vous rendre à l'Office de Tourisme de Serre-Ponçon à Embrun. Si vous désirez faire d'autres parcours, rendez-vous sur la page web : <https://sitesvtt.ffc.fr/> pour découvrir tous les parcours VTT de notre département. ■

## À NOTER DANS VOS AGENDAS

Les dates de ramassage des **encombrants** sont fixées au :

JEUDI 22 juillet et  
JEUDI 19 août.

Il convient de s'inscrire en Mairie pour bénéficier de ce service. ■

## ► SIVU LES LOULOUS

Le SIVU les Loulou's, c'est 5 communes (Baratier, Châteauroux-les-Alpes, Crots, Saint-André-d'Embrun et Saint Sauveur) qui se sont unies en mutualisant leurs moyens humain et matériel afin de proposer des accueils de qualité aux familles.

Les accueils périscolaires sont toujours encadrés le matin par Sylvie et Fabienne, ATSEM de l'école et le soir par Sandy, notre référente sur Châteauroux-les-Alpes. Michel est venu régulièrement renforcer l'équipe dès que nous en avons besoin. En effet, dès que le nombre d'enfant accueilli dépasse 14, nous devons ajouter une personne en renfort. C'est pour cela que nous insistons auprès des familles pour nous communiquer le vendredi de la semaine d'avant leur besoin de garde.

Un accueil est aussi proposé sur Baratier aux Loulou's tous les mercredis en période scolaire.

### **Vacances d'hiver 2021**

Nous avons connu une forte demande d'inscription chez les moins de 6 ans.

Une demande a été faite auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse et du Sport pour augmenter notre capacité d'accueil de 8 à 16 enfants.

Nous pouvons depuis cet hiver 2021 accueillir jusqu'à 16 enfants pendant les petites vacances.

Cela nous oblige aussi à ajouter un animateur supplémentaire dans l'encadrement.

La thématique « Laponie » adoptée tout le long des deux semaines de vacances a été fortement appréciée par les enfants. Surtout la journée « chien de traîneau » organisée à Pelvoux.

Suite au reconfinement, nous avons de nouveau connu une fermeture de l'accueil de loisirs « Le Castelou » pendant les vacances de Pâques 2021 comme l'année passée.

Cet été Sandy, Émilie et Julie accueilleront tous nos petits vacanciers.

De nombreux projets leurs seront proposés ainsi qu'aux familles de Châteauroux-les-Alpes.

Tout débutera sur la thématique « Astérix et Obélix ».

Le projet cinématographique « Ouvrir le monde », en collaboration avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et la professionnelle Chloé Blondeau, va permettre aux enfants durant 2 semaines de découvrir l'histoire du cinéma.

Le Mexique, avec un mini séjour à Barcelonnette pendant les fêtes mexicaines et enfin le séjour de fin d'été à Vulcania en Auvergne où les enfants pourront découvrir l'histoire des volcans.

L'accueil Le Castelou sera fermé à partir du vendredi 20 août.

Par contre un accueil est proposé sur la commune de Baratier aux Loulou's pendant la dernière semaine d'été. ■

## ► YANN ENGELMANN ET LISA MARTIN-DHERMONT ONT REPRIS LA BOULANGERIE

(Source : Lisa Martin-Dhermont)



Depuis le 11 mai, vous avez déjà dû rencontrer Lisa et Yann qui sont les nouveaux propriétaires de la boulangerie.

Originaire de Romette pour Lisa et de Strasbourg pour Yann, ils ont eu un véritable coup de cœur pour notre village et pour le local de la boulangerie.

Après avoir travaillé aux 4 coins de la France dans de beaux établissements hôteliers en tant que pâtissier pour Yann et réceptionniste pour Lisa, ils avaient envie de nature, de montagne et de se rapprocher d'une partie de la famille. C'est chose faite !

Leur leitmotiv est de vous faire plaisir avec des produits frais et 100% fait maison ; viennoiseries, pains, pâtisseries etc. Ils choisissent des matières premières au maximum locales, de saison et privilégient les circuits courts.

L'équipe d'En Direct de Châteauroux se demandait... Pourquoi ce nom ? En l'honneur du grand-père de Lisa qui était boulanger et danseur de « Rigodon ». Ce qui a donné : Aux Petits GODON !

La boulangerie est ouverte de 6h30 à 12h30 et de 16h30 à 19h du mardi au dimanche matin.

Ils vous attendent. ■

## ► DÉNOMINATION DES VOIES : UNE ÉVOLUTION INDISPENSABLE

Il est loin le temps où le facteur connaissait chaque maison et ses habitants, le temps où les secours n'étaient assurés que par les volontaires de la caserne de pompiers locale et le temps où chaque hameau était bien circonscrit en termes de construction. Depuis longtemps aussi les moyens de communication, les modes de livraisons et les pérégrinations touristiques ou autres ont évolués. Aussi, il s'avère nécessaire pour faciliter les secours, la distribution du courrier et la géolocalisation, de déployer un adressage simple et efficace. Le bourg centre a fait l'objet d'une première campagne de dénomination des rues et de numérotation des logements, c'est maintenant au tour des autres parties du village. Pour ce faire, la commune s'est engagée dans une démarche, sur la base d'un groupe de travail municipal, qui consiste à attribuer à chaque voie existante un nom. Celui-ci a été choisi en priorité en rapport avec les noms de lieu déjà familiers.

Un plan d'adressage avec numérotation de chaque habitation va ensuite être dressé par un professionnel, cartographe de métier. Une carte sera établie et mise à la disposition du public prochainement en mairie. Un cahier de commentaires y sera adjoint pour relever les éventuelles remarques ou compléments que chacun pourra faire pendant une période donnée.

A l'issue de cette période de consultation, le plan d'adressage sera enregistré sur une base d'adressage national, ce qui permettra aux opérateurs qui en ont la nécessité de les inclure dans leurs activités. Ceci devrait faciliter les services rendus à la population dépendant de la localisation du bâti. A noter que la numérotation sera déterminée par rapport à sa distance d'un point donné, des numéros à 4 chiffres seront donc possibles. Rendez vous à l'automne pour compléter vos adresses ! ■

## ▶ ÉCOLE DU RABIOUX

**Effectif actuel :** 114 élèves.

**Dossier d'inscription complet :** 22 dont 16 en petite section.

**Élève quittant l'école (passage en 6ème) :** 12.

**Effectif attendu à la rentrée :** 124.

Comme l'année scolaire précédente, nous avons dû faire avec les obligations sanitaires en place ; port du masque dès 6 ans pour les élèves et pour les professeurs des écoles.

7 cas positifs au Covid déclarés et un professeur des écoles pendant la semaine de classe en distance du 5 au 9 avril.

2 cas positifs au Covid déclarés en petite section de maternelle entraînant la fermeture de la classe du 18 au 26 mai inclus.

**Les enfants ont pu profiter cette année de divers projets pédagogiques et sorties scolaires :** VTT, poneys, lectures animées, intervention de l'association « Enfants en danger » sur le thème de la différence animée par Madame Alice Simonard, randonnées, tennis, balle ovale, athlétisme, robots, sortie à Crévoux, spectacles avec l'association Rions du soleil et « petites bêtes » avec Monsieur Gaëtan Martinon.

### **Information pour les parents :**

En vue de l'ouverture d'une sixième classe, il est très important que tous les enfants scolarisés soient présents le jour de la rentrée.

Il est prévu par l'académie un comptage de tous les enfants.

Alors ! Rendez-vous en Septembre !

Bonnes vacances. ■

## ▶ ANNIVERSAIRE

Voilà un an qu'une nouvelle équipe municipale est installée. Renouvelée en grande partie (seuls 2 membres de l'équipe précédente sont encore en poste) elle reste difficile à cerner quant à sa dynamique.

En tout cas, si on entend bien l'adjoint historique ou le Maire s'exprimer, les séances de travail ou les conseils n'offrent que peu d'occasion d'entendre les points de vue des uns et des autres. Mais las, il reste 5 ans pour préciser les choses, ne soyons pas trop pressés. ■

*Groupe « Avec nous Châteauroux... »*

## ▶ VOTONS POUR L'AVENIR !

Chers amis et voisins, bientôt les élections départementales et régionales... Ne laissons pas la voie de la radicalisation s'instaurer.

Votons pour l'éducation et la culture pour tous. C'est en éduquant nos enfants que l'on luttera contre l'insécurité.

Votons pour des solutions moins polluantes de transport et d'habitat. C'est ainsi que l'on laissera à nos enfants un monde sans crises humanitaires et environnementales.

Faisons porter notre vision, allons voter ! ■

*Liste Envie de Châteauroux*

## ▶ CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

La commune de Châteauroux-les-Alpes propose aux jeunes castelroussins de créer un conseil municipal des jeunes.

**Pourquoi ?** Pour que vous, enfants et adolescents du village puissiez agir sur votre territoire et participer à la vie communale en apportant de nouvelles idées pour faire vivre Châteauroux.

**Qui peut être membre de ce conseil des jeunes ?** Toutes les personnes de moins de 30 ans qui sont domiciliées sur la commune. La parité Homme/Femme est la même que pour les membres du conseil municipal (50% de femmes et 50% d'hommes). L'écart entre le nombre de femmes et le nombre d'hommes ne doit pas être supérieur à un.

Les modalités de fonctionnement et la composition sont fixées par délibération au conseil municipal.

Si vous avez envie d'intégrer ce groupe d'échange mais aussi de travail, vous pouvez envoyer un mail à la mairie ([mairie.05380@wanadoo.fr](mailto:mairie.05380@wanadoo.fr)) ou tout simplement y passer pour en informer une secrétaire.

Vous avez jusqu'à la rentrée scolaire de septembre pour vous inscrire. Ensuite, suivant le nombre de personnes, nous procéderons à la nomination officielle des conseillers municipaux « jeunes » et à la définition de leurs missions. ■

## PENSÉE POUR LE PÈRE FÉLIX



(Source : Diocèse de Gap et Embrun)

Nous tenions à rendre hommage une dernière fois au Père Félix qui nous a quitté le 12 juin dernier.

Nous nous rappelons tous de son passage en tant que curé de Châteauroux-les-Alpes pendant plusieurs années.

Nous lui envoyons toutes nos prières. ■

## ▶ ÉTAT CIVIL

### **NAISSANCE :**

Maylone MOUREAUX né le 4 avril 2021, fils de Trecy SADOUX

### **MARIAGE :**

Eddy BEVILACQUA et Sandra GIROD le 29 mai 2021.

### **DÉCÈS :**

Annie COLLET – REYNARD, le 11/02/2021

Françoise PELLETIER, le 23/04/2021

Jeannine CHAVE, veuve EYME, le 27/04/2021

Huguette ANTHOINE, le 07/05/2021

Désiré ARNOUX, le 21/05/2021 ■

